Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1942)**

Heft 14

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

68e année — 11 juillet 1942 — N° 14

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 13.50 francs
Etranger : 16 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 11 francs
Etranger : 13.50 francs
Prix du numéro :
75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. Imer, à Genève; secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; A. Rossier †, ingénieur ; *Vaud :* MM. F. Chenaux, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; Epitaux, architecte ; E. Jost, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; E. Odier, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur ; A. Méan, ingénieur ; *Valais :* M. J. Dubuis, ingénieur ; A. de Kalbermatten, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur, Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES
Le millimètre (larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions de pages.
Rabais pour annonces répétées.
ANNONCES-SUISSES S. A.
5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer.

SOMMAIRE : *La formation et la tâche de nos élites techniques*, par M. A. Rohn, président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale. — *Les examens de fin d'apprentissage des dessinateurs en bâtiment*, par Marc Piccard. — *Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.* — *Section fribourgeoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.* — Nécrologie : *Charles Weibel, architecte.* — Bibliographie. — Carnet des concours. — Communiqués. — Service de placement.

La formation et la tâche de nos élites techniques

par M. A. ROHN,
président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale.

Conférence faite à Lausanne, le 25 avril 1942, sous les auspices de l'*Association des ingénieurs agronomes de la Suisse romande.*

Monsieur le Conseiller fédéral,
Monsieur le Président,
Messieurs,

Permettez-moi, au début de cette causerie, de vous faire part de la joie que me procure chaque séjour sur les rives du Léman, chaque séjour, si court soit-il, sur cette terre romande qui est mon pays natal, qui prit soin de ma première formation intellectuelle et que j'ai quittée depuis plus de quarante-six ans !

Notre pays ne possédant qu'une seule haute Ecole d'agriculture, celle rattachée à l'Ecole polytechnique fédérale, j'ai le grand plaisir aussi de saluer ses anciens élèves ici présents, sans oublier pour cela les amis de nos ingénieurs agronomes qui assistent à cette réunion.

Depuis que la présidence du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale m'a été confiée — il y a seize ans et ceci sur la proposition de M. Ernest Chuard, ancien président de la Confédération, que j'ai la joie et l'honneur de saluer ici — les questions agricoles m'ont particulièrement intéressé. Il m'incombait en effet le devoir de perfectionner mes connaissances dans un domaine étranger à mes préoccupations professionnelles d'antan. D'emblée j'ai voué à ce domaine non seulement un intérêt égal à celui consacré à l'architecture, au génie civil, à la mécanique ou à la chimie, mais encore toute la sympathie ressentie pour la profession — ou plutôt la vocation — qui lie le mieux ses adeptes au sol de la patrie et à l'âme de notre peuple.

La section d'agriculture de l'Ecole polytechnique fédérale a du reste donné à notre pays plus de conseillers d'Etat, de conseillers nationaux et autres personnalités politiques que l'ensemble des autres sections de cette Ecole ; c'est dire que son influence sur nos affaires publiques est particulièrement importante. Le peuple zurichois sera appelé prochainement à nommer un conseiller d'Etat et un député au Conseil des Etats. Quatre candidats entrent en ligne de compte, dont trois sont des ingénieurs agronomes de l'Ecole polytechnique fédérale.

Mais, malgré l'intérêt porté aux problèmes agricoles — intérêt qui me conduit souvent, à Zurich, aux réunions de la « Gesellschaft schweizerischer Landwirte » — jamais encore mes compétences n'ont paru suffire à motiver une invitation à prendre la parole devant une assemblée d'ingénieurs agronomes ! Merci au Comité de votre association, merci en particulier à son distingué président, M. le conseiller national Rochaix — également un Ancien de l'E. P. F. — de m'avoir donné cette occasion, quoiqu'il me semble — en principe — que l'heure ne soit guère celle du discours, mais bien plutôt du recueillement et des actes désintéressés.

Ma causerie sortira sans doute quelque peu du cadre habituel de vos préoccupations, puisque, si c'est un ami de nos agriculteurs qui vous parle, c'est cependant avant tout une ancien ingénieur constructeur, un ancien professeur de sciences d'ingénieur, devenu enfin administrateur d'une haute Ecole technique, qui se présente à vous. Mon exposé n'offrira du reste guère d'idées vraiment nouvelles. Il y a avantage aujourd'hui à se laisser aller aux manifestations du « bon sens » plutôt qu'à des conceptions trop complexes ou raffinées.

* * *